
ASSOCIATION IMAJ



RAPPORT D'ACTIVITÉ
SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
VILLIERS LE BEL

Table des matières

Glossaire	2
I. Organisation de l'équipe éducative en 2020.....	3
1.1 Composition de l'équipe éducative en 2020.....	3
1.2 Organisation de l'équipe éducative en 2020.....	4
1.3/ Présentation d'une semaine type d'un éducateur	5
1.4 Réunions et instances internes	5
II. Contexte territorial et données statistiques de l'année 2020	7
Quelques chiffres (source INSEE, RP 2018)	7
2.1 Contexte territorial.....	7
Établissements scolaires et structures dédiées à la jeunesse	7
2.2 Données statistiques 2020	8
2.3 Analyse des données statistiques 2020.....	9
III. Actions menées en 2020 en direction des 11-15 ans.....	15
3.1 Zoom sur les 11-15 ans.....	15
3.2 L'accompagnement éducatif individualisé.....	16
3.3 Scolarité et partenariat avec les collègues	16
3.4 Les actions collectives	17
IV. Actions menées en 2020 en direction des 16-25 ans	19
4.1 Zoom sur les 16-17 ans.....	19
4.2 Zoom sur les 18-25 ans.....	20
4.3 Le travail de rue.....	21
4.4 L'accompagnement éducatif et socioprofessionnel.....	22
4.5 Les actions collectives	22
V. Partenariats et participation au développement social local	24
5.1 Articulation avec les dispositifs d'IMAJ	24
5.2 Partenariats actifs en 2020.....	25
5.3 Participation aux instances locales et à la vie des quartiers	26

Glossaire

ACI	Atelier et Chantier d'Insertion
AEA	Auto-école Associative
AED	Aide éducative à domicile (administrative)
AEMO	Aide éducative en Milieu Ouvert (judiciaire)
AFPA	Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
ANPAA	Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ASE	Aide sociale à l'enfance
ASSR	Attestation scolaire de Sécurité Routière
BAFA	Brevet d'Aptitudes au Fonctions d'Animateur
BSR	Brevet de Sécurité Routière
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAPV	Communauté d'Agglomération Plaine Vallée – Forêt de Montmorency
CARPF	Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCHVO	Communauté de Communes du Haut Val-d'Oise
CCP	Certificat de Compétences Professionnelles
CCPD	Conseil Communal de Prévention de la Délinquance
CESC	Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté
CFA	Centre de Formation des Apprentis
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CIO	Centre d'Information et d'Orientation
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
CLSPD	Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CMP	Centre Médico-Psychologique
CMS	Centres Médico Scolaires
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CODESS	Comité Départemental d'Education Sanitaire et Sociale du Val d'Oise
DIRECCTE l'Emploi	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de
E2C	Ecole de la deuxième Chance
EDI	Espace de Dynamique d'Insertion
EPIDE	Etablissement pour l'Insertion dans l'Emploi
ETTI	Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion
IMAJ	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes
FSE	Fond Social Européen
GAP	Groupe d'Analyse des Pratiques
GAI	Groupe d'Analyse Institutionnelle
GUP	Gestion Urbaine de Proximité
PLIE	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PMI	Protection Maternelle Infantile
PRE	Programme de Réussite Éducative
PRIJ	Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
QPV	Quartier Politique de la Ville
REAAP	Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
SIAO	Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation
SPIP	Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
SSD	Service Social Départemental
VVV	Ville-Vie-Vacances

I. Organisation de l'équipe éducative en 2020

1.1 Composition de l'équipe éducative en 2020

L'équipe de prévention spécialisée de Villiers-Le-Bel se compose ordinairement de 7 éducateurs à temps plein.

Depuis plusieurs années, l'équipe de prévention spécialisée connaît une stabilité importante qui a favorisé le renforcement des liens avec les jeunes du territoire, le développement des actions partenariales et la reconnaissance des compétences de l'équipe.

L'année 2020 semble marquée par la fin d'un cycle et le démarrage d'une nouvelle dynamique. En effet, le départ de l'Adjointe de direction, Valérie CATTIN, au mois de mai 2020 et d'une éducatrice spécialisée au mois de novembre 2020, ont impacté l'activité du service. L'arrivée d'un nouveau chef de service, Maxime CARTIER, au mois de juin 2020 a permis rapidement de réengager une nouvelle dynamique.

Au 1^{er} décembre 2020, **l'Équipe de Prévention Spécialisée de Villiers-Le-Bel** bénéficie ainsi des personnels suivants :

- 1 Chef de service (Maxime CARTIER)
- 5 Éducateurs spécialisés :
 - Mathieu LIEURE – éducateur spécialisé – coordinateur du dispositif des collégiens exclus
 - Anahid SYKARCIYAN – éducatrice spécialisée
 - Julien JAGOU – éducateur spécialisé
 - Sarah HELLOU – éducatrice spécialisée
 - Isahora CAILLET – éducatrice spécialisée
 - Coralie SILLIAU – Animatrice du dispositif des collégiens exclus
 - 2 postes d'éducateur à pourvoir
 - 1 poste reste à pourvoir dans le cadre du dispositif PRIJ

L'équipe éducative a pu accompagner une stagiaire en formation d'éducatrice spécialisée sur une période de 11 mois. Cette immersion lui a permis de découvrir le secteur de la prévention spécialisée et de mettre en place des projets à destination du public.

Notons par ailleurs que l'association IMAJ cherche à favoriser une mixité de genre dans la constitution des équipes éducatives. Au 1^{er} décembre 2020, l'équipe de Villiers-Le-Bel est composée 2 éducateurs et de 3 éducatrices. Cette mixité de genre demeure un élément significatif du projet de service. Celle-ci vise à influencer directement la mixité du public jeune accompagné. L'équipe est d'ailleurs particulièrement vigilante à assurer l'égale accessibilité de ses actions aux garçons comme aux filles. Sont à souligner les difficultés de recrutement récurrentes à notre secteur d'activité, qui ne favorisent pas l'arrivée de nouveaux professionnels. Ainsi, aucun recrutement sur le service n'a abouti sur l'année 2020.

De manière générale et afin d'adapter leur présence au public visé, les éducateurs interviennent de manière quotidienne entre 10h à 19h. Enfin, l'équipe peut être amenée à intervenir en soirée, soit de façon prévisible (activités sportives, manifestations diverses, événements particuliers, entretien individuel) ou en réponse à une situation particulière (situation de protection de l'enfance, étayage d'une situation de détresse, difficultés et tensions significatives sur le territoire).

1.2 Organisation de l'équipe éducative en 2020

L'organisation de l'équipe a été impactée par les confinements successifs. Elle est parvenue à s'adapter en alternant avec des temps de distanciel et des temps de présentiel. Les éducateurs sont toujours restés en lien avec les jeunes accompagnés.

Malgré ces changements imprévus, l'équipe éducative a maintenu son organisation par référence :

- **La référence par jeune :**

- Pour chaque jeune, l'équipe met en place une référence éducative permettant d'assurer le suivi de l'accompagnement et d'offrir au jeune un interlocuteur privilégié bien que la totalité de l'équipe demeure à son écoute. Le choix de l'éducateur référent s'effectue lors des réunions de suivis afin de prendre en compte différents paramètres (demande, problématique, fille, garçon, fratrie, travail avec les parents). Cette désignation n'est souvent que la confirmation d'une accroche relationnelle plus significative d'un jeune vis-à-vis d'un éducateur. A ce propos, il faut noter que la référence éducative permet à l'équipe d'être particulièrement « contenante » face à certains jeunes dont les difficultés les conduisent à s'éparpiller voire à morceler les échanges et les démarches au point de rendre inefficace l'aide apportée. Pour certaines situations, il nous arrive de mettre en place une co-référence. Les motifs de ce choix sont multiples, ils découlent principalement d'une stratégie d'équipe.

- **La référence par partenaire :**

- Pour chacun des 3 collèges de Villiers-le-Bel, un éducateur référent est identifié. Il participe de manière systématique, mais non exclusive aux différentes réunions proposées par l'établissement scolaire. Cela permet de créer une cohérence et une continuité favorables à l'établissement d'un partenariat de qualité. De manière régulière, les référents rencontrent les CPE, les assistants sociaux afin de travailler les accompagnements individuels déjà connus et faciliter l'orientation de situations identifiées comme fragiles ou inquiétantes. Ces temps informels nous semblent essentiels pour entretenir et favoriser les liens de confiance entre professionnels.

- L'éducateur référent du collège participe également à l'EPS (Équipe Pluridisciplinaire de Soutien) organisée par le PRE (Programme de Réussite Educative).

- 2 éducatrices sont en référence des partenaires et dispositifs en lien avec le domaine de l'insertion sociale et professionnelle. Pour exemple, une éducatrice participe aux réunions « référent emploi » organisées par l'Espace emploi de la CARPF. Autre exemple, l'ensemble des référents se mobilise régulièrement pour participer aux Groupes de Travail Opérationnel (GTO) dans le cadre du dispositif PRIJ.

- 3 référents sont nommés pour les « coordinations de quartier » afin de rester au fait des actualités sur les 3 principaux quartiers de la Ville.

- Enfin, une éducatrice est identifiée comme référente pour les actions et rencontres autour de la santé. La mise en place du diagnostic sur l'Analyse des Besoins Sociaux porté par le CCAS a mobilisé l'ensemble des éducateurs du service sur les réunions de concertations et de restitution.

Tout en intégrant ce fonctionnement par référence, l'ensemble des partenariats se construit de concert entre l'ensemble des professionnels de l'équipe.

1.3/ Présentation d'une semaine type d'un éducateur

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Week-end
Matin	Organisation de la semaine	Accompagnement Socio-éducatif	Écrits professionnels	Réunion de suivi	Écrits professionnels	Présence ponctuelle
Après-midi	Réunion d'équipe	Action partenariale	Actions collectives	Réunion partenariale	Accompagnement Socio-éducatif	
Soirée	Travail De rue	Présence sociale	Travail de rue	Accompagnement Socio-éducatif	Travail de rue	

Ce planning est une projection prévisionnelle de l'organisation de travail hebdomadaire d'un éducateur du service. Celui-ci intègre donc les contraintes liées aux différents projets que l'équipe éducative souhaite mettre en œuvre. Cette organisation pourra connaître des variations significatives en fonction de projets complémentaires ou de l'actualité du territoire.

Il est à noter que le rythme de travail de l'équipe varie également en fonction de plusieurs critères. Les saisons peuvent influencer sur le travail de rue, les sollicitations des jeunes peuvent modifier la mise en place des actions collectives, des projets.

Les vacances scolaires sont des moments particulièrement propices à la mise en place d'actions collectives de type séjours ou chantiers éducatifs.

1.4 Réunions et instances internes

Outre le travail de coordination qu'il est amené à mettre en place avec les acteurs locaux, l'éducateur de prévention spécialisée doit être en capacité de penser sa pratique en équipe au sein même de son institution. L'éducateur alimente la réflexion collective, est force de proposition au sein de l'équipe et participe à la dynamique institutionnelle. Différents temps de partage d'informations et de réflexions sont mis en place pour l'équipe de prévention spécialisée.

LA RÉUNION D'ÉQUIPE (hebdomadaire)

Animée par le chef de service, elle réunit les éducateurs de prévention spécialisée intervenant sur le territoire. Elle permet d'aborder l'ensemble des questions relevant de l'organisation fonctionnelle du service : identification des temps forts de la semaine, organisation de l'intervention des éducateurs, inscription sur certains dispositifs, permanence au sein des locaux, transmission d'informations importantes relatives aux quartiers, aux groupes de jeunes présents sur le territoire et aux sollicitations éventuelles des partenaires, échanges sur les projets, planification du travail de rue, etc.

LA RÉUNION DE « SUIVIS ÉDUCATIFS » DES JEUNES (hebdomadaire)

Également animée par le chef de service, cette réunion permet à l'équipe de faire le point sur les situations les plus « sensibles », celles qui interrogent plus particulièrement l'équipe éducative. Elle vise à identifier les pistes à explorer, les axes de travail complémentaires à l'action déjà menée et à pouvoir prendre en équipe un certain recul vis-à-vis des situations les plus délicates.

LE GROUPE D'ANALYSE DES PRATIQUES (mensuel)

L'association a souhaité proposer aux équipes de nouvelles modalités de réflexion et d'analyse des pratiques. Chaque équipe dispose ainsi d'un temps dédié permettant une prise de recul réflexive sur ses pratiques animé par un sociologue. Cette démarche permet d'envisager spécifiquement les interventions menées à partir d'une approche sociologique mettant l'accent sur les logiques de groupe et sur l'appréhension des territoires dans ce qu'ils peuvent avoir de commun et de spécifique. Dans le cadre de ce travail, un focus est réalisé sur la pratique du travail de rue afin de mieux outiller les professionnels et de réactualiser de manière effective nos modes d'interventions.

LA RÉUNION AVEC LA DIRECTION (bimestrielle)

Afin d'assurer un lien direct entre la Direction et les équipes de prévention spécialisée, une réunion est organisée au sein des locaux des services. L'ordre du jour de la réunion est globalement proposé par l'équipe. C'est l'occasion pour l'équipe de parler de son travail, de partager un diagnostic local, de parler des difficultés rencontrées, mais également d'être force de propositions.

LA RÉUNION GÉNÉRALE (toutes les 8 semaines)

Le développement des activités, s'il est une richesse pour les publics accueillis, doit faire l'objet d'une attention particulière sur la notion de cohésion et de sens donné à l'ensemble. La réunion générale permet de réunir dans un même lieu l'ensemble des professionnels de l'association. Animée par le Directeur, cette instance a pour objectif principal d'informer l'ensemble du personnel des évolutions, des orientations associatives, de permettre aux équipes d'exprimer leurs points de vue ou difficultés.

DES GROUPES DE TRAVAIL INTERSERVICE

L'évolution des pratiques, les problématiques traversées par le public accompagné combiné avec l'arrivée de nouveaux dispositifs nous amènent régulièrement à nous interroger sur notre pratique. Animés par un chef de service, en coordination avec l'adjoint de direction du pôle prévention de l'association, ces groupes de travail visent à faire émerger la réflexion, à susciter le débat pour favoriser la construction de nouvelles pratiques ou stratégies d'intervention.

II. Contexte territorial et données statistiques de l'année 2020

2.1 Contexte territorial

Quelques chiffres (source INSEE, RP 2018)

Population : 28 157 habitants

Moins de 20 ans : 9222 jeunes

Taux de chômage des 15-64 ans : 21,8%

Taux de chômage des moins de 25 ans : 35,2%

Villiers-le-Bel compte 22% de jeunes de 20-24 ans n'étant ni scolarisés, ni en emploi. Cette proportion est supérieure à celles observées à l'échelle de la CA Roissy Pays-de-France (18,6%), du Département (16,4%) et de la France métropolitaine (16,8%).

Le taux de chômage de la population (15-64 ans) apparaît élevé sur la commune de Villiers-le-Bel (21,8%), notamment en comparaison des moyennes de l'EPCI (15,6%), du Val-d'Oise (13,3%) et de la moyenne nationale (13,4%). Il est particulièrement élevé au sein du quartier des Carreaux (34,4%).

Conformément à la tendance nationale, on constate que le taux de chômage des femmes est plus élevé sur la commune (23,5%) que celui des hommes (20,3%).

Établissements scolaires et structures dédiées à la jeunesse

22 établissements d'enseignement élémentaire

3 Collèges

1 Lycée polyvalent

1 Institut des Métiers de l'Artisanat (IMA)

1 Point Information Jeunesse

1 Mission Jeunesse

1 Programme de Réussite Éducative

1 Mission Locale

3 Centres Sociaux Culturels

2.2 Données statistiques 2020

	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Mode d'entrée en relation													
Rue	0	0	0	1	0	2	0	4	11	13	1	0	32
Réseau informel	0	0	3	5	9	17	4	6	40	36	0	3	123
Réseau institutionnel	0	0	6	25	5	12	7	10	17	35	4	1	122
Réseaux sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	9	31	14	31	11	20	68	84	5	4	277
Situation familiale													
Célibataire	0	0	9	31	14	31	11	20	64	84	2	4	270
En couple	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	2
En couple avec enfant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Parent isolé	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	1	0	4
TOTAL	0	0	9	31	14	31	11	20	68	84	5	4	277
Mode d'hébergement													
Logement stable	0	0	9	30	14	30	10	18	67	76	5	1	260
Logement précaire	0	0	0	1	0	1	1	2	1	8	0	3	17
TOTAL	0	0	9	31	14	31	11	20	68	84	5	4	277
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an	0	0	4	23	2	11	5	9	18	17	0	1	90
Ancienneté >=1 et < 2 ans	0	0	4	6	5	2	4	3	8	25	0	2	59
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans	0	0	1	2	7	14	2	4	24	35	2	1	92
Ancienneté >= 4 ans	0	0	0	0	0		4	4	18	7	3	0	36
TOTAL	0	0	9	31	14	31	11	20	68	84	5	4	277
Environnement familial du jeune													
Famille monoparentale	0	0	6	11	5	8	2	9	13	15	1	1	71
Famille recomposée	0	0	0	3	1	5	4	1	3	7			24
Famille nucléaire	0	0	3	17	8	18	2	9	30	36	4	2	129
TOTAL	0	0	9	31	14	31	8	19	46	58	5	3	224

Les jeunes uniquement connus par l'équipe ne sont pas comptabilisés dans les statistiques qui suivent ; les données présentées ne concernent que les jeunes pour lesquels un travail éducatif ponctuel ou durable a pu être engagé.

Situation socio-professionnelle													
Scolarisé/étudiant/sans problème	0	0	9	30	13	19	7	12	19	31	0	0	140
Scolarisé/en formation/avec problématique scolaire	0	0	0	1	1	9	1	1	9	5	0	0	27
Déscolarisé (sans affectation)	0	0	0	0	0	3	0	0	1	1	0	0	5
En emploi	0	0	0	0	0	0	0	0	17	13	1	2	33
En formation	0	0	0	0	0	0	1	1	12	10	0	0	24
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation	0	0	0	0	0	0	1	5	10	22	4	2	44
Sans projet professionnel ou scolaire	0	0	0	0	0	0	1	1	0	2	0	0	4
TOTAL	0	0	9	31	14	31	11	20	68	84	5	4	277
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme	0	0	0	0	2	1	9	11	25	34	5	4	91
Bac Pro, CAP ou BEP	0	0	0	0	0	0	1	8	17	27	0	0	53
Bac général ou technique	0	0	0	0	0	0	1	1	21	21	0	0	44
Bac +2 et autres études supérieures	0	0	0	0	0	0	0	0	5	2	0	0	7
TOTAL	0	0	0	0	2	1	11	20	68	84	5	4	195

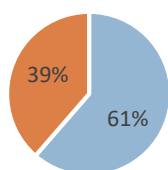
2.3 Analyse des données statistiques 2020

Nombre de jeunes accompagnés

Sur l'année 2020, l'équipe éducative a accompagné 277 jeunes. Ce chiffre est stable par rapport à l'année 2019. Il témoigne de la qualité des actions et des accompagnements menés par les éducateurs du service, malgré un contexte peu favorable. Au quotidien, l'équipe œuvre à comprendre les situations pour proposer des solutions qui permettent au public de lever ses freins. L'accompagnement proposé peut prendre différentes formes, mais il est réfléchi en équipe et parlé avec le jeune concerné. En fonction de la singularité de la situation, l'accompagnement aura été ponctuel ou durable, continu ou discontinu, partagé avec des partenaires ou non. L'accompagnement proposé découle dans la grande majorité des situations d'une phase d'accroche qui permet de créer une relation de confiance. Cette relation apparaît essentielle pour mener notre mission et favoriser la levée des freins.

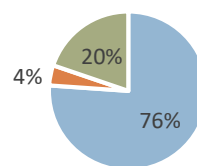
Nombre de jeunes accompagnés

■ Garçons ■ Filles



Jeunes connus du service

■ Accompagnés ■ En accroche ■ Connus



Répartition par tranche d'âge et par genre

Les jeunes de 11/15 ans représentent 30% des jeunes accompagnés ; la proportion de jeunes collégiens est légèrement en augmentation en comparaison à l'année dernière. Cela s'explique sans doute par la mise en place du dispositif des collégiens exclus et le soutien à la scolarité proposé jusqu'à mars 2020, puis à nouveau à partir d'octobre 2020.

Les 16/17 ans représentent 11 % du public accompagné. C'est un public que nous avons identifié comme plus difficile à mobiliser. Cette difficulté de mobilisation nous semble liée au passage vers l'âge adulte.

Enfin, les 18/25 ans représentent 56 % de nos accompagnements. Nous observons une diminution qui s'explique pour partie, par des situations qui ne nécessitent plus le soutien de l'équipe ou pour lesquels nous n'avons plus de contact.

Le public accompagné est composé à **61% de garçons et 39 % de filles**. La part masculine apparaît plus conséquente, mais les filles sont bien représentées et présentes dans les actions et accompagnements proposés par l'équipe éducative, notamment pour le public majeur.

La répartition entre mineurs et majeurs est assez homogène, avec **44% de mineurs et 56% de majeurs**.

Répartition par quartier de résidence

25% des jeunes suivis résident sur le quartier du Puits la Marlière (PLM). Cela s'explique partiellement par la proximité du local sur le territoire. Nous bénéficions également d'une certaine reconnaissance par les habitants qui s'explique par nos déplacements quotidiens et l'utilisation de structure partenaire, comme le Centre Socio Culturel Camille Claudel.

Notre présence régulière sur le DLM, en partie grâce au travail de rue quotidien, a permis une plus grande visibilité de l'équipe auprès des jeunes et une facilité d'accessibilité. Le travail amorcé avec un groupe de jeune en processus de décrochage institutionnel continue, avec des réussites et des accroches à consolider. **La part de jeunes issus de ce quartier représente 36%.**

13% des jeunes accompagnés proviennent du quartier des Carreaux. Ce chiffre est stable par rapport à l'année passée. Néanmoins, il ne correspond pas à la volonté de l'équipe de s'inscrire davantage sur ce quartier, où les besoins identifiés sont nombreux. Les relations partenariales resserrées avec une animatrice du Centre Socio Culturel Boris Vian ont permis et favorisé des mises en relation avec des jeunes inconnus, et facilité des repérages dans le cadre du PRIJ (Plan Régional Insertion Jeunesse).

10 % des jeunes accompagnés résident à la Cerisaie. Ce chiffre est en légère augmentation et peut sans doute s'expliquer par la qualité du travail mené avec le collègue Martin Luther King.

Mode de premier contact

44% des jeunes sont rencontrés via le réseau informel. Les jeunes viennent spontanément au local pour exprimer une demande d'aide, d'accompagnement, d'activités de loisirs pour les plus jeunes ou, plus globalement, pour s'informer sur ce que nous proposons. C'est donc souvent par les pairs ou le rayonnement de l'association qu'ils découvrent notre service. Cette mise en relation nous invite à penser que l'équipe de prévention spécialisée est bien identifiée par les jeunes comme étant un acteur ressource sur le territoire.

Le réseau institutionnel nous a permis d'entrer en contact avec 44% des jeunes suivis au cours de cette année 2020. En effet, le maillage social existant sur la Ville ainsi que l'identification de nos missions permettent une orientation importante de la part des partenaires. Ceci s'inscrit également dans une réciprocité puisque nous orientons également des jeunes vers d'autres structures afin de répondre à des demandes spécifiques des jeunes.

Le travail de rue demeure une modalité centrale pour aller à la rencontre, pour maintenir un lien, pour se faire connaître et reconnaître par des jeunes qui ont pu désinvestir les institutions. C'est un moyen qui a permis cette année de maintenir le lien avec de nombreux jeunes pour qu'ils ne se désengagent pas de leur accompagnement. Les premiers contacts par le travail de rue représentent **12% des jeunes accompagnés.**

Ancienneté de la relation éducative

32% des jeunes accompagnés ont été rencontrés durant l'année 2020. Ces premiers contacts peuvent avoir lieu lors de chantier éducatif, de sortie, lors du travail de rue ou par simple curiosité. Le dispositif d'accueil des collégiens exclus a également permis la rencontre de jeunes.

Près de **21% sont accompagnés depuis plus d'un an**, ce qui nous laisse penser que l'accroche instaurée lors de la première année a permis d'engager un travail qui perdure.

33% sont accompagnés entre 2 et 4 ans. Cela démontre une stabilité et un équilibre concernant l'ancienneté de la relation éducative.

Enfin, c'est **14%, dont la relation éducative dépassée, les 4 ans d'accompagnement.** Cela témoigne sans aucun doute, d'une continuité et d'engagement réciproque entre des jeunes et l'équipe éducative.

Situation socioprofessionnelle

On constate que **60 % des jeunes accompagnés sont scolarisés.** Il s'agit principalement de collégiens, mais également de jeunes lycéens, pour la plupart scolarisés en CAP. Ces jeunes accompagnés sont identifiés comme suivant une scolarité sans réel problème. En revanche, nous constatons que **5% du public en scolarité que nous accompagnons est en difficulté scolaire.** Il peut s'agir de situation en voie de décrochage, de jeunes qui ne parviennent pas donner sens à leur scolarité et à s'y investir.

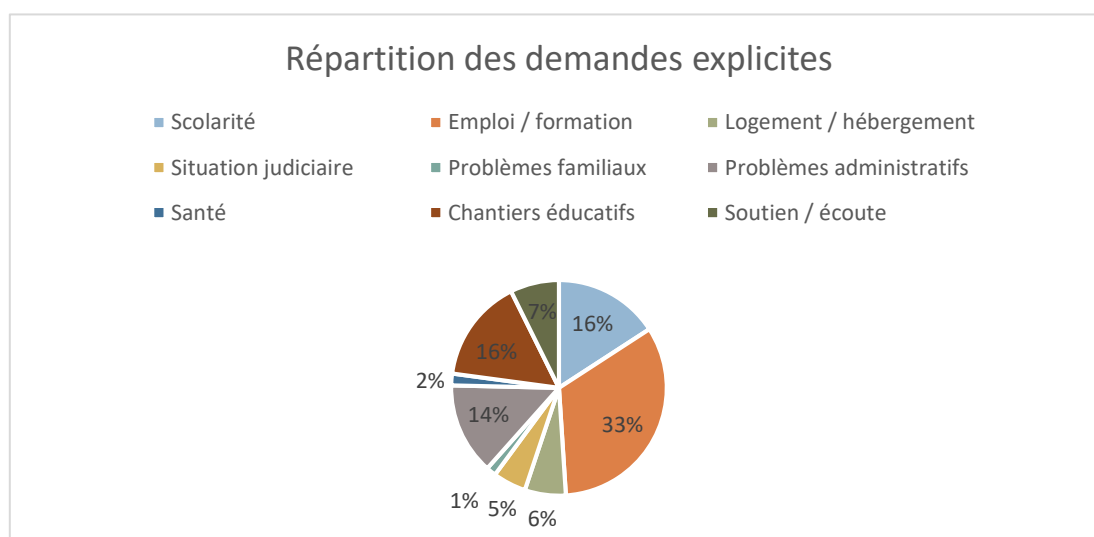
Depuis plusieurs années, un nombre conséquent de lycéens sont inquiets quant à leurs possibilités de réussir. Ils remettent en question leurs choix d'orientation au cours de l'année et se trouvent en difficulté d'adaptation et de continuité. La mise en place de la plateforme « Parcours Sup » apparaît toujours comme difficile dans son appréhension. Les jeunes font des choix d'orientation par défaut sans prévoir d'autres solutions. Nous avons identifié une quinzaine de jeunes sur l'année 2020 qui n'ont pu reprendre leur scolarité comme souhaité.

Les jeunes en recherche d'emploi/ formation/ d'orientation représentent 16% du public accompagné. Notons que près de **19% des jeunes que nous accompagnons sont sans activité** ; d'où la nécessité de construire avec eux un parcours d'insertion personnalisé. Ceci implique une connaissance des dispositifs d'orientation et de qualification conséquente. Le travail avec le réseau partenarial de l'insertion professionnelle, notamment celui avec le PRIJ, nous permet d'être identifiés comme ressource pour les questions liées à l'emploi et à la formation.

9% des jeunes accompagnés sont en formation. L'accès à la formation n'est malheureusement pas une voie empruntée par une majorité des jeunes que nous accompagnons. Beaucoup d'entre eux souhaitent s'orienter immédiatement vers l'emploi pour obtenir un gain d'argent. Le manque de qualification, combinés aux représentations du monde professionnel sont des freins importants à l'insertion professionnelle.

Enfin, **12 % des plus de 18 ans sont en situation d'emploi.** C'est en baisse par rapport à 2019. Cet écart s'explique par les confinements successifs et la pénurie d'emploi proposé dans certains secteurs d'activité. (Restauration rapide, zone aéroportuaire de Roissy, jobs d'été, etc.)

Répartition des demandes explicites



Pour 2020, la demande principale des jeunes accompagnés porte sur « **l'emploi et la formation** », avec **33% de demandes explicites**. Cela nous confirme que notre mission d'accompagnement dans un parcours d'insertion socioprofessionnelle est clairement identifiée par le public accompagné.

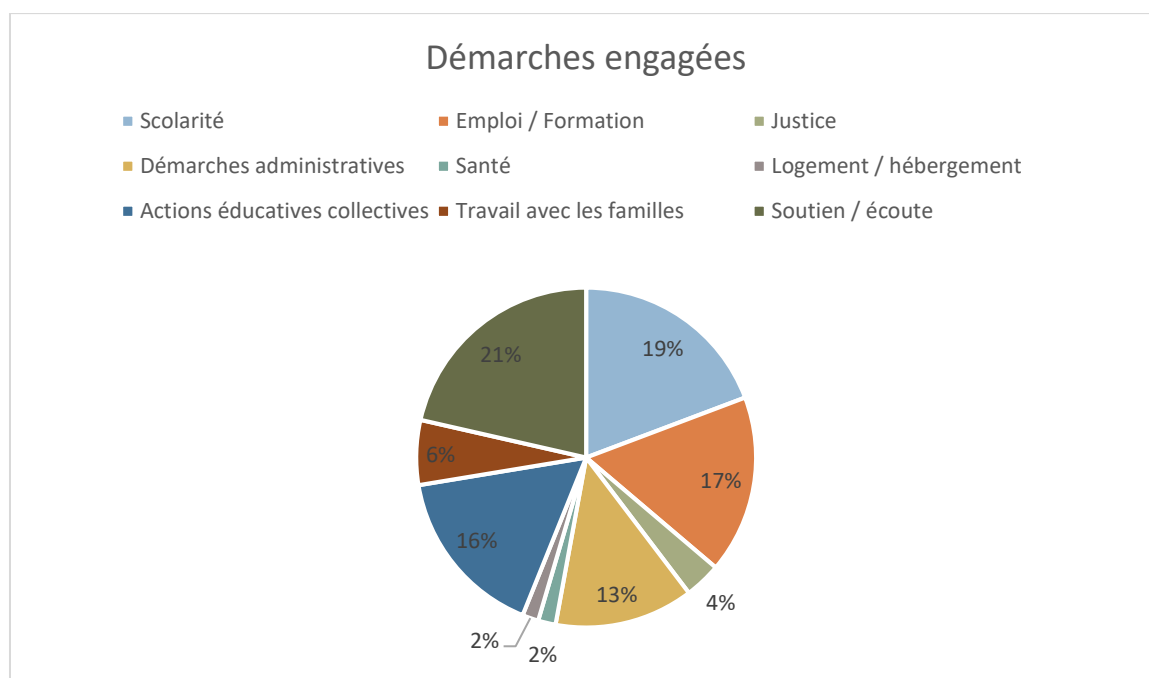
Les demandes liées **aux démarches administratives représentent 14% du total**. Ce chiffre témoigne de la difficulté importante que rencontrent certains jeunes pour accéder à leurs droits ou pour comprendre la démarche à effectuer.

Les actions collectives font toujours partie des demandes en grand nombre, mais l'année 2020 n'a pas été favorable à des demandes liées aux loisirs. Les demandes explicites des plus jeunes se sont davantage tournées vers la scolarité (16% des demandes au total). Qu'il s'agisse des collégiens ou des lycéens, les sollicitations témoignent d'un besoin d'être rassurés, accompagnés dans leurs parcours scolaires. La famille et plus particulièrement les parents nous semble être un acteur incontournable vis-à-vis des questions liées à la scolarité.

Pour les plus âgés, les chantiers éducatifs sont des actions collectives très sollicitées (15% des demandes au total).

Enfin, les demandes explicites par rapport aux questions de logement, de justice restent stables en comparaison aux années précédentes. (6% et 5%)

Répartition des démarches engagées



De manière globale, les démarches engagées sont en adéquation avec les demandes. Elles sont à la fois diversifiées et singulières, en relation avec le profil et la situation de chaque jeune accompagné.

Les principales **démarches engagées par l'équipe se situent autour de la scolarité (19%)**. Ainsi, l'équipe a accompagné de nombreux lycéens dans leur scolarité, mais surtout dans les démarches liées à la fin de leur parcours scolaire et notamment du lycée, avec la mise en place de la plateforme « Parcours Sup ». L'accompagnement qui découle de l'accueil sur le dispositif d'accueil des collégiens exclus peut également expliquer l'importance des démarches de scolarité portées par l'équipe de prévention.

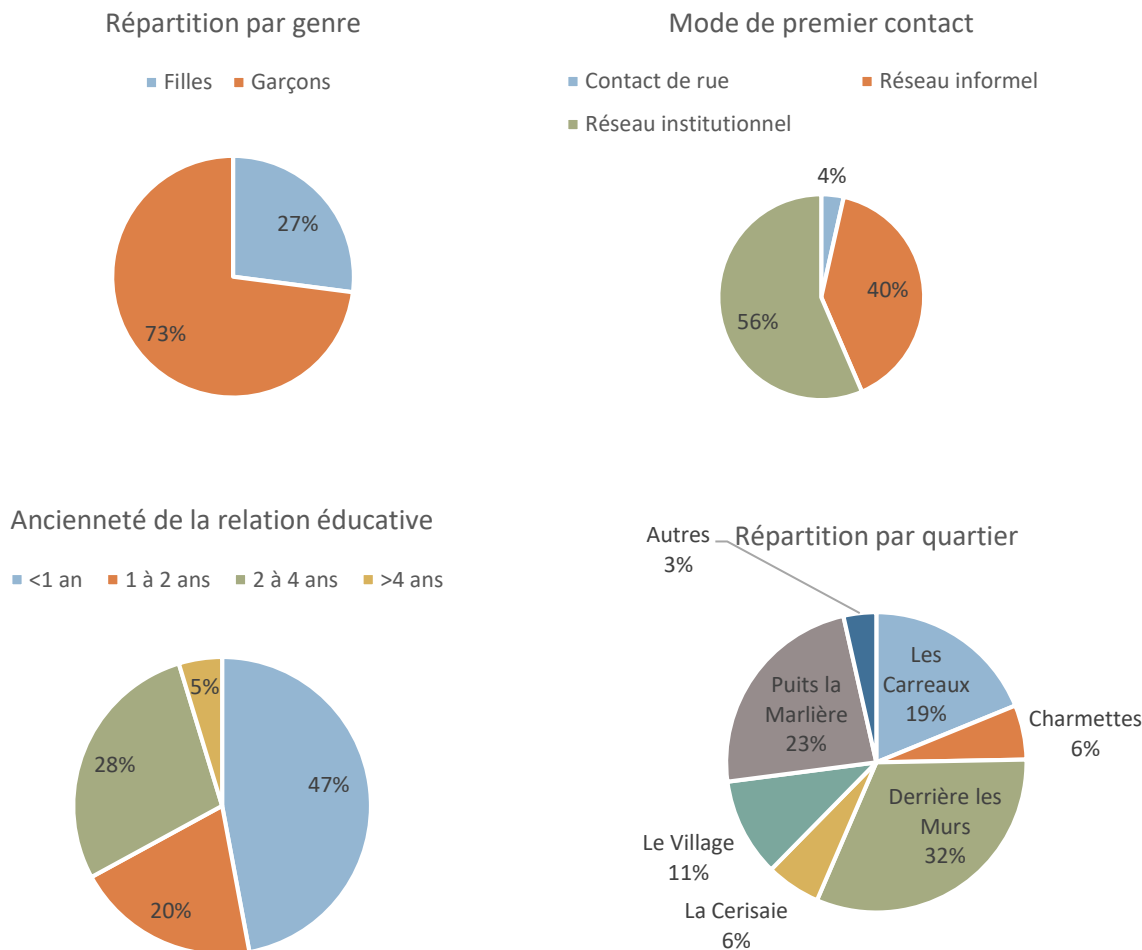
Le soutien et l'écoute font partie intégrante des démarches menées par les éducateurs (20%). Sans ce soutien et cette écoute de l'équipe, certains jeunes n'auraient pas d'espace d'expression où leur parole est prise en compte.

Sur chaque vacances scolaires, l'équipe tente de mener des projets (sorties, des séjours, des chantiers éducatifs) qui s'adaptent aux différentes tranches d'âges que nous accompagnons ou en fonction d'enjeux, de constats identifiés.

Enfin, notons que les démarches engagées vis-à-vis du **logement (1,5%) et de la santé (1,5%)** sont minoritaires. Ces domaines impliquent dans nombre de situations une réorientation vers un partenaire davantage spécialisé sur ces questions.

III. Actions menées en 2020 en direction des 11-15 ans

3.1 Zoom sur les 11-15 ans



Les 11/15 ans représentent 31% des jeunes accompagnés par l'équipe de prévention spécialisée. La représentation des garçons est plus importante que celle des filles pour cette tranche d'âge.

Le premier contact s'effectue généralement par un passage au local pour accompagner un ami déjà connu par le service ou dans le cadre d'actions collectives proposées par l'équipe éducative. Cette année 2020 a rendu ce mode de premier contact plus difficile.

Ces mises en relation peuvent également se faire par l'intermédiaire de notre dispositif d'accueil des collégiens exclus. **17% des 11 -15 ans**, sont ainsi rencontrés par le réseau institutionnel, principalement par l'intermédiaire des collèges de la ville.

Le travail de collaboration avec le PRE et notre présence aux EPS et veilles éducatives représentent des atouts facilitant les orientations de ce jeune public vers IMAJ.

Pour cette tranche d'âge, les questions liées à la scolarité sont des axes réguliers du travail mené par l'équipe éducative. Les demandes liées à l'orientation et le soutien scolaire sont majoritaires. Le

contexte sanitaire ne nous a pas permis de mettre en place des temps collectifs pour répondre à ces demandes. Cependant, les éducateurs sont parvenus à organiser des temps individuels (en présentiel ou à distance via des outils de communication numérique) pour soutenir les jeunes collégiens et favoriser une continuité pédagogique.

55 % des jeunes de cette tranche d'âge résident sur le quartier le PLM (Puits de la Marlière) et du DLM (Derrière les Murs Monseigneur). Ces deux quartiers demeurent pour l'ensemble des tranches d'âge nos deux principaux quartiers d'intervention, car à proximité de nos locaux d'accueil. Notons également une légère augmentation de cette tranche d'âge issue du quartier des Carreaux (17%).

3.2 L'accompagnement éducatif individualisé

Les jeunes âgés de 11 à 15 ans ne sollicitent pas forcément le service de prévention pour être soutenus face à une difficulté ou pour formuler une demande claire.

Les actions collectives sont des supports de médiation riches en observation et en connaissances des jeunes. De ces actions collectives découlent souvent des accompagnements individuels se basant sur nos observations.

Même si l'année 2020 ne nous a pas permis de proposer autant d'actions collectives que les années précédentes, nous sommes restés en lien avec ce public grâce au dispositif d'accueil des collégiens exclus, mais également grâce aux liens de confiance avec les professionnels des collèges de la ville. Concernant ce jeune public adolescent, nous constatons une montée en puissance de la violence ordinaire, un impact négatif de plus en plus important sur l'utilisation des réseaux sociaux.

Nous avons enfin pu remarquer dans certaines situations, un désengagement des parents autour de la scolarité de leur enfant.

3.3 Scolarité et partenariat avec les collèges

Le partenariat avec l'ensemble des trois établissements scolaires de Villiers-le-Bel a pris forme il y a plusieurs années. Les liens sont quotidiens et de qualité. L'année 2020 n'a pas permis le développement d'actions collectives malgré deux projets amorcés lors de rencontre initiées par le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC). En revanche, les temps d'échanges, de réflexions pour soutenir les familles et les jeunes dans leur scolarité ont été nombreux.

Zoom sur le dispositif d'accueil des collégiens exclus.

Les difficultés repérées liées à la scolarité sont nombreuses : absentéisme, retard scolaire, déscolarisation, décrochage scolaire, violence, exclusion temporaire ou définitive, réorientation, problèmes de comportement, incivilités. Ces indicateurs sont relevés conjointement avec les établissements scolaires et le Programme de Réussite Educative. Nous œuvrons pour ce jeune public dans un partenariat étroit avec les collèges et le lycée à la fois sous la forme d'actions collectives et d'accompagnements individualisés pour des jeunes orientés par les équipes pédagogiques et médico-sociales.

Quelques éléments chiffrés :

- 36 jeunes pris en charge sur l'année civile 2020, dont 7 filles et 29 garçons.

- 103 journées d'exclusion au total.
- Répartition par collège et par niveau :

Niveau scolaire	Léon Blum	Martin Luther King	Saint Exupéry
6 ^{ème}	6	5	3
5 ^{ème}	3	1	5
4 ^{ème}	4	2	0
3 ^{ème}	1	0	6
TOTAL	14	8	14

Quelques éléments qualitatifs :

La majorité des motifs d'exclusion sont pour des faits de violence (physique et verbale) à l'encontre d'autres élèves ou d'adultes du collège. Il est à noter que 2 collégiens ont été exclus pour des motifs de récidive.

L'emploi du temps proposé a été respecté dans sa globalité. Le contenu de certains ateliers a été adapté de manière hebdomadaire en fonction du nombre de jeunes pris en charge, du motif de la sanction et de la dynamique de groupe.

L'une des principales difficultés rencontrées par l'équipe du dispositif réside dans sa capacité à s'adapter à chaque situation. Nous parvenons néanmoins à organiser les espaces pour créer des conditions plus favorables à la mise au travail et circonscrire les dynamiques de groupe qui nous semblent négatives.

L'autre difficulté se situe dans l'organisation des rendez-vous de réintégration avec les établissements scolaires. En effet, l'emploi du temps de l'animatrice (Coralie SILLIAU) n'est pas toujours compatible avec le rythme des collèges. Il arrive que nous ne parvenions pas à mettre en place ce rendez-vous de réintégration dans les 15 jours qui suivent l'exclusion, mais un retour systématique est fait par le biais du contrat d'accueil.

Il est à noter que le dispositif a été fermé du mois de mars au mois de juin 2020 du fait du premier confinement lié à la pandémie de COVID. L'accueil a ensuite été adapté en fonction des protocoles sanitaires.

3.4 Les actions collectives

Pour ce public, un entretien individuel avec un éducateur peut être une expérience difficile à vivre. Afin de contourner cette difficulté, nous nous appuyons sur des actions collectives afin d'établir des liens privilégiés avec les jeunes. Ce mode d'entrée en contact constitue un outil pertinent dans l'approfondissement de la relation éducative.

C'est en tissant et en consolidant des relations de confiance avec les jeunes que nous abordons dans de bonnes conditions la relation éducative. Nous cherchons le plus souvent à constituer des groupes composés de jeunes issus de différents quartiers afin de rompre avec la logique d'affrontement dans laquelle certains jeunes peuvent s'enfermer. La mixité de genre est également primordiale pour l'équipe éducative dans la constitution des groupes.

Pour cette année 2020, l'équipe a organisé beaucoup moins de sorties avec les 11/15 ans du fait de la pandémie de COVID. Néanmoins, nous avons opté, notamment sur la période estivale, pour des activités collectives de plein air comme la balle grenobloise.

Séjours

Nous sommes parvenus à organiser un séjour à la montagne durant les vacances de février 2020. Dans un gîte en gestion libre, au sein d'une ferme dans le village de Tauves en région Auvergne-Rhône Alpes, un groupe de 10 jeunes ont pu durant 7 jours s'initier au ski alpin, découvrir des activités de montagne et partager des temps de vie quotidienne. Pour les jeunes qui étaient déjà connus du service avant le séjour, la relation éducative avec les éducateurs présents et avec le service s'est renforcée. Pour certains jeunes, ce séjour nous a permis de développer un lien de confiance qui devrait permet d'aller plus loin dans la relation éducative.

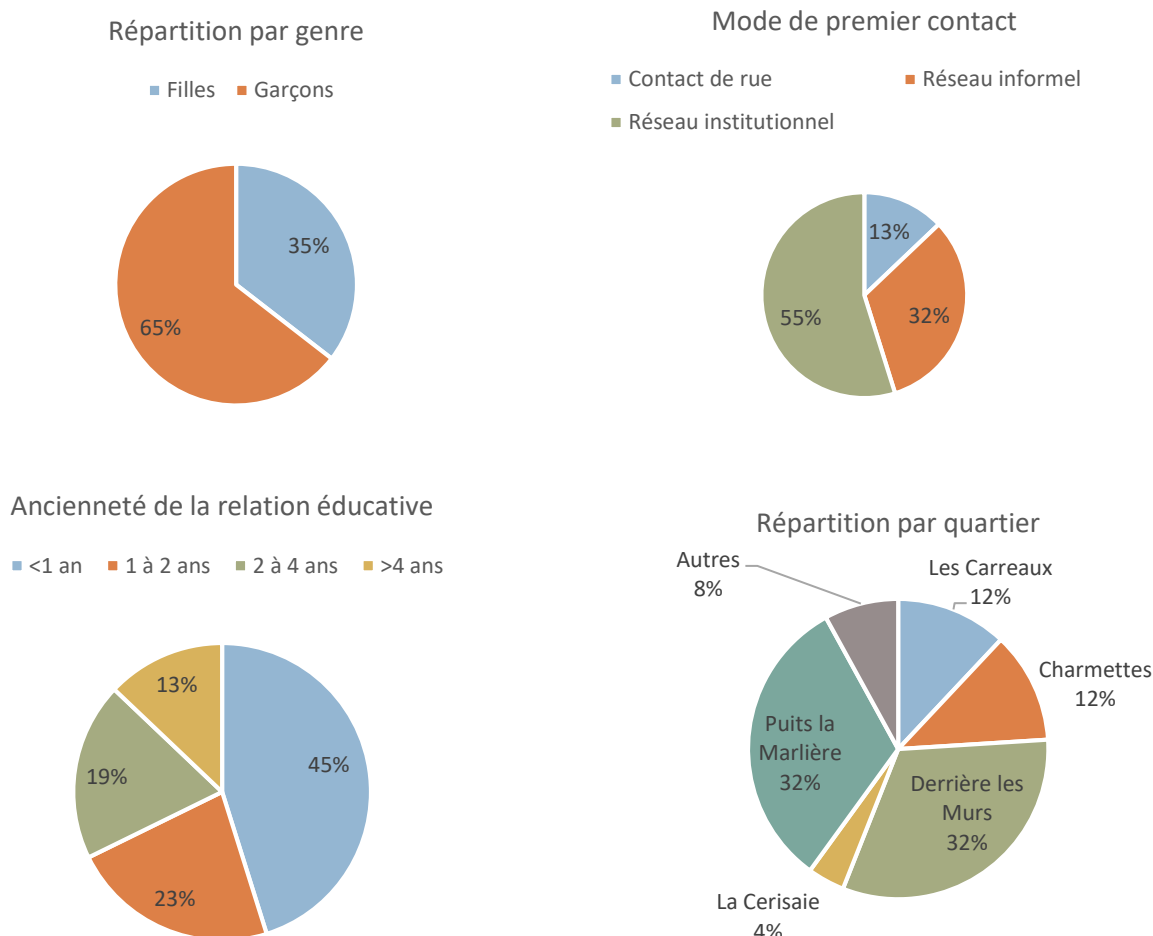
Autre : projet musical.

Durant la période estivale, l'équipe éducative a souhaité organiser une semaine autour de l'expression musicale. Cette action a permis aux jeunes de découvrir l'univers musical à travers un projet collectif permettant la création d'une chanson.

Ils ont pu dans un premier temps découvrir la construction d'un morceau musical, sa structure et sa composition. Ils ont ensuite fait un travail d'écriture individuel, sur le sujet de leur choix (leur famille, leurs ambitions, leurs sentiments), afin de créer leur propre chanson. La technique était libre, ils pouvaient chanter, rapper, slamer. Dans un deuxième temps, les jeunes ont choisi une rythmique dans une base de données. Puis ils ont ajouté les différents instruments ainsi que la mélodie, grâce à un logiciel de création musicale présenté par l'intervenante. Les jeunes ont ainsi enregistré leurs voix sur leur instrumentalisation créée au préalable. L'intervenante a ensuite retravaillé le mixage et les jeunes ont pu repartir avec leur morceau sur une clef USB.

IV. Actions menées en 2020 en direction des 16-25 ans

4.1 Zoom sur les 16-17 ans



En 2020, l'équipe a accompagné 31 jeunes de 16/17 ans, ce qui représente **11% de notre public avec une répartition de 35% de filles et 65% de garçons**. Nous observons une augmentation d'un point pour cette tranche d'âge, mais également une augmentation des garçons dans la répartition globale.

La majorité des jeunes de cette tranche d'âge sont connus depuis un an et plus. La relation éducative est plus ancienne et nous les avons connus pour la plupart lorsqu'ils étaient collégiens. Nous sommes dans une poursuite des accompagnements déjà établis.

Pour les jeunes nouvellement accompagnés, la principale demande est la réalisation de chantiers éducatifs ou des demandes de conseil par rapport à une recherche d'emploi ou de stage.

Tout comme en 2019, l'équipe s'est à nouveau mobilisée pour accompagner des lycéens face à la plateforme « Parcours sup ». Une dizaine de jeunes a été accompagnée dans l'appréhension de la plateforme, dans la formulation de leurs vœux ainsi que dans la rédaction de leur lettre de motivation. Sans la persévérance des éducateurs, certains jeunes bacheliers ne seraient pas allés jusqu'au bout de la démarche, prenant ainsi le risque de ne pas avoir de possibilités de poursuite d'étude. Cet accompagnement spécifique contribue, en quelque sorte à la prévention du décrochage scolaire.

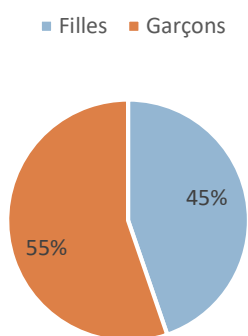
Le choix d'être présent dans le parcours d'orientation des jeunes est souvent la porte d'entrée pour l'équipe éducative vers un accompagnement individuel engagé et beaucoup plus large.

La particularité de ce public est la place prépondérante donnée à l'appartenance au groupe qui prime sur les démarches en lien avec la déscolarisation ou l'insertion ; il est indispensable que l'équipe éducative maintienne un lien, une présence éducative régulière pour éviter une marginalisation de certains jeunes ou groupe de jeunes.

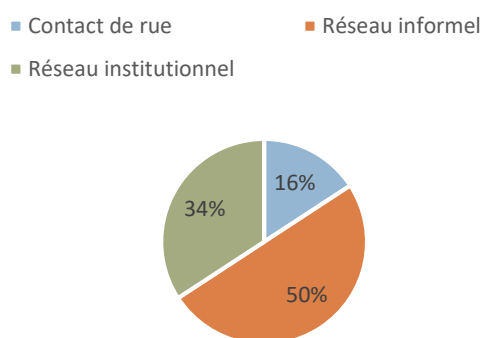
À la demande d'un groupe spécifique de cette tranche d'âge, un séjour autour de la thématique de la sécurité routière a été réalisé durant l'été 2020. Ce séjour précédé d'un chantier de nettoyage de véhicules nous a permis de créer une forte relation de confiance et d'aborder des questions personnelles et sensibles. Les accompagnements socio-éducatifs individualisés qui ont découlé de ce séjour ont favorisé l'expression des jeunes face à leurs difficultés. Pour certains, ils ont acquis une connaissance plus fine d'eux même et apparaissent davantage prêts pour s'engager dans un processus de changement ou de définition d'un projet socioprofessionnel.

4.2 Zoom sur les 18-25 ans

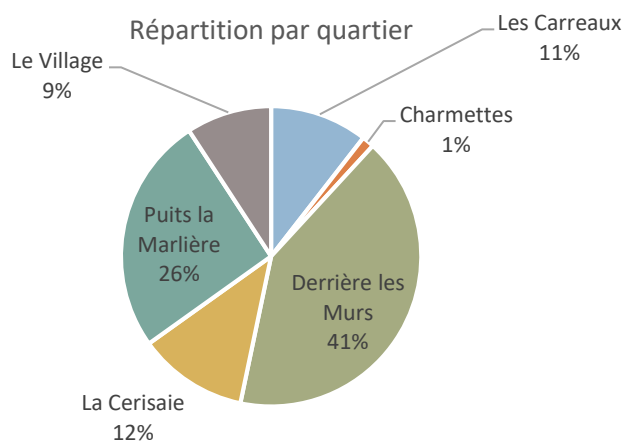
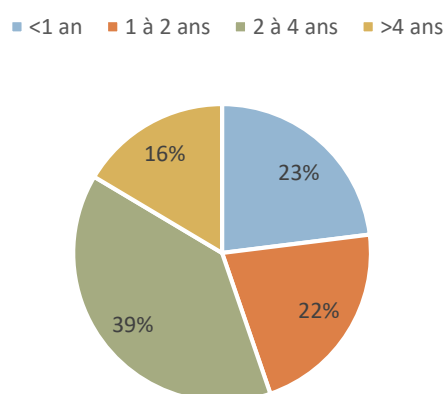
Répartition par genre



Mode de premier contact



Ancienneté de la relation éducative



Les jeunes âgés de 18 à 25 ans représentent plus de **58 % du public, soit 152 jeunes accompagnés en 2020**. Ce pourcentage d'accompagnement pour cette tranche d'âge est plutôt stable en comparaison avec l'année 2019. Cette stabilité s'explique en partie par la temporalité que nécessite l'accompagnement de ce public. En effet, soutenir le jeune dans son insertion sociale et

professionnelle et lui permettre d'aboutir implique une mobilisation et un suivi de longue haleine. Pour le jeune, mais également pour l'équipe.

La répartition **filles (45%) /garçons (55%) est assez équilibrée**. Ce dernier indicateur témoigne de l'intérêt porté à l'accessibilité du public féminin, à ses particularités et aux démarches adaptées mises en place par l'équipe.

50% des 18/25 ans sont rencontrés par le réseau informel. Il s'agit bien souvent de jeunes qui viennent vers l'équipe éducative de la part d'autres jeunes, ou en accompagnant un copain. L'antériorité de l'implantation de l'équipe sur le territoire combiné aux multiples réussites éducatives favorise ce mode d'entrée en relation.

73% des jeunes de 18/25 sont en formation, en emploi ou encore scolarisés pour les plus jeunes. Nous observons une augmentation de 12% de jeunes en activités. Cette petite augmentation est due au fait que nous avons plus de lycéens qui poursuivent jusqu' au bac, mais également plus d'entrées dans des parcours de remobilisation (PRIJ, garantie jeune, E2C, EDI ...).

Pour autant, le parcours d'insertion n'est pas toujours consolidé et ils ont souvent besoin d'être accompagnés pour sécuriser davantage leur parcours ou envisager des projets plus stables. Par ailleurs, pour les jeunes scolarisés ou en formation, le risque de décrochage est souvent réel ; il est nécessaire d'être présent pour maintenir leur mobilisation. Quant aux jeunes en emploi, la majorité d'entre eux sont en contrat précaire. Un accompagnement vers un emploi durable est nécessaire et indispensable.

24% des jeunes accompagnés sont sans activité. Pour un certain nombre d'entre eux, l'inscription dans une institution de droit commun apparaît encore difficile. Ils ne veulent pas s'inscrire à la mission locale ou au pôle emploi. Engager des démarches administratives ou des actions collectives nous permet de garder le contact avec eux. Les démarches administratives sont très souvent des préalables aux démarches de recherche d'emploi.

Pour cette tranche d'âge, mais de manière générale aussi, il est nécessaire de les relancer, et de leur rappeler leurs rendez-vous. Leur notion de temporalité n'est pas toujours en adéquation avec la réalité des démarches d'insertion. De plus, un grand nombre d'entre eux est en difficulté dans les démarches administratives. Nous observons régulièrement une méconnaissance des dispositifs et de leur accès aux droits, ce qui représente un frein à leur parcours d'insertion.

4.3 Le travail de rue

Dans une démarche d'aller vers les jeunes les moins accessibles et se trouvant, en un sens, à la marge des institutions, l'équipe organise chaque semaine des séquences de travail de rue.

Cette modalité d'action permet une approche progressive, respectueuse du rythme des jeunes et adaptée à leur mode de fréquentation de l'espace public. En réunion d'équipe, nous planifions le travail de rue à mener dans la semaine. Le travail de rue est systématiquement réalisé en binôme. Afin de rencontrer les jeunes âgés de 16 à 25 ans, nous sommes présents du lundi au vendredi dans l'espace public de 17 à 19 heures pendant l'hiver. L'été, ces horaires peuvent se décaler de 19h à 21 heures pour s'adapter aux journées plus longues.

Nous tenons à planifier notre travail de rue et à cibler à l'avance les endroits où il nous semble nécessaire d'aller ; nous programmons donc les parcours que nous emprunterons au cours de la semaine. Ainsi, nous rencontrons les jeunes dans les lieux où ils sont (Maisons de quartier, pieds d'immeubles, sorties des collèges, lycées ...). Ceci nous permet également de rencontrer les autres professionnels de la ville pouvant nous présenter des jeunes et nous fournir également de précieuses informations concernant le climat des quartiers, les évènements passés et les actions à venir.

Nous pouvons également mettre des stratégies en place de présence quasi quotidienne sur un quartier afin de créer une relation plus élaborée avec un groupe de jeunes et tenter de les faire adhérer à des propositions.

4.4 L'accompagnement éducatif et socioprofessionnel

Auprès des jeunes âgés de 16 à 25 ans, nous privilégions l'accompagnement dans leur projet socioprofessionnel. Nous pensons en effet qu'à leur âge la définition de leur projet professionnel ou de formation est une question prioritaire ; c'est à cette période de leur vie que se dessine partiellement leur futur.

Toutefois, comme nous avons pu l'observer au travers des données statistiques concernant les demandes explicites et les démarches engagées, nous travaillons avec un public pour lequel les freins à l'insertion sont multifactoriels et nécessitent souvent un accompagnement dans la durée avant que ne soient réalisées des démarches concrètes vers l'emploi ou la formation. Des étapes intermédiaires d'accompagnement en lien avec des problématiques de justice, de régularisation administrative, d'accès aux droits, de santé et/ou de conflits familiaux sont souvent nécessaires.

Nous observons également que nombre de ces jeunes sont en difficultés dans leurs démarches, dans l'acquisition des codes sociaux, des fondamentaux nécessaires à l'insertion.

Ces jeunes adultes présentent la caractéristique d'avoir eu un parcours scolaire inachevé. Pour beaucoup, ils ne sont pas ou peu qualifiés. Ils ont parfois une méconnaissance de leurs potentialités. Notre accompagnement consiste en un travail d'étayage dans l'élaboration d'un projet. Ce travail prend du temps et s'inscrit dans une continuité de relation éducative. L'équipe éducative s'attèle à les accompagner dans la définition d'un projet professionnel réalisable en étudiant avec eux sa faisabilité afin de leur éviter un échec supplémentaire.

4.5 Les actions collectives

Sorties culturelles

L'année 2020 n'a pas permis de réaliser l'intégralité des sorties culturelles planifiées au préalable. Initialement, nous projetions de réaliser un cycle de plusieurs matchs sportifs. Néanmoins, nous avons pu organiser une sortie afin de découvrir le hockey sur glace. Un groupe de 7 majeurs, accompagné de deux éducateurs, a réalisé l'ensemble des démarches de préparation (établissement d'un devis, réservation des places et d'un lieu de restauration, travail sur l'itinéraire et le moyen de déplacement) avant de se rendre à un match du championnat de France Élite. Outre la découverte de ce sport, ce fut l'occasion pour ces jeunes de participer à un projet qui a favorisé la prise d'initiative et l'acquisition de réflexes pour être davantage autonome dans l'organisation de sorties quotidiennes.

Chantiers éducatifs

Ces actions collectives que nous proposons au public 16/25 ans, sont des outils qui permettent de travailler avec les jeunes les questions liées à l'insertion professionnelle. Il s'agit par exemple, du respect des horaires, des règles, du comportement à adopter dans un environnement de travail, des relations professionnelles, du travail d'équipe.

Pour l'année 2020, nous avons réalisé 7 semaines de chantier réparti en trois actions distinctes.

Pour une action, il s'agissait de mettre en place des panneaux de signalétique, et de nettoyer la forêt du Mont Griffard à Villiers-le-Bel. Par la suite, un travail de réflexion et de formation avec un partenaire a permis aux jeunes de sensibiliser deux classes de 6^{ème} d'un collège de la ville.

Pour deux autres actions, le chantier consistait en la remise en peinture de plusieurs cages d'escalier. Ces chantiers nous ont permis de continuer notre partenariat avec les bailleurs sociaux et de réaliser des actions dans les lieux d'habitation du public. En effet, être présents dans les immeubles, voir et parler avec des habitants, échanger du quotidien avec les jeunes, sont des moments forts et importants pour le travail mené par les éducateurs.

Enfin, nous avons réalisé un chantier d'animation dans le cadre de la manifestation « quartiers d'été » organisée par la Ville de Villiers-le-Bel. Ce chantier de trois semaines a permis au groupe d'animer un stand, proposant aux participants de s'essayer aux arts du cirque.

Au total 39 jeunes ont participé à des chantiers éducatifs en 2020. Pour la majorité, la bourse obtenue contribue au financement du permis de conduire ; mais pour d'autres, elle a été utilisée pour le financement de frais de formation, de frais administratifs, ou pour participer à l'acquisition de matériel en lien avec le parcours d'insertion professionnel.



V. Partenariats et participation au développement social local

5.1 Articulation avec les dispositifs d'IMAJ

- Avec l'EDI

En 2020, **3 jeunes orientés par l'équipe éducative** de Villiers-le-Bel ont pu intégrer l'EDI. Ceux-ci ont bénéficié d'un soutien ayant pour objectifs le développement de l'autonomie et l'engagement dans une dynamique globale d'insertion. Cette année a permis le développement d'un projet inter services. Ce projet a mobilisé une dizaine de jeunes durant la période estivale. Il s'agissait de préparer le groupe à la recherche d'employeurs dans le cadre d'un parcours en alternance. Durant 2 semaines, les jeunes ont travaillé leurs outils de recherche, leur discours et leur posture. Ils se sont entraînés à passer des entretiens d'embauche en condition réelle avec des éducateurs qu'ils ne connaissaient pas. Ce temps de préparation apparaît indispensable pour garantir la réussite de leur recherche d'employeur.

- Avec l'AEA

15 jeunes ont fréquenté l'AEA. Le manque de mobilité et d'autonomie constitue un critère particulièrement excluant à l'égard de certains publics et présente un frein à l'accès à certains emplois exigeant une forte mobilité.

Le permis de conduire est un formidable outil d'insertion professionnelle et d'intégration sociale ; il est vecteur d'émancipation et d'autonomie financière pour de nombreux jeunes et adultes en difficultés. Il est à noter que certains jeunes ont pu financer partiellement leur permis de conduire grâce à la bourse acquise à l'issue d'un chantier éducatif.

- Avec les ACI

Cette année, **3 jeunes orientés par l'équipe éducative** de Villiers-le-Bel ont été embauchés dans le cadre des chantiers d'insertion et ont pu ainsi découvrir différents métiers en bénéficiant d'un accompagnement spécifique visant leur insertion sociale et professionnelle.

5.2 Partenariats actifs en 2020

Etablissement	Type d'action	Fréquence	Jeunes
Scolarité			
Collège MLK	Réunions partenariales, co accompagnements, orientations de jeunes sur le dispositif des collegiens exclus.	1 à 4 fois par mois	6
Collège St Exupéry	Réunions partenariales, co accompagnements, orientations de jeunes sur le dispositif des collegiens exclus.	1 à 4 fois par mois	5
Collège BLUM	Réunions partenariales, co accompagnements, orientations de jeunes sur le dispositif des collegiens exclus.	1 à 4 fois par mois	3
Lycée MENDES	Réunions partenariales, accompagnement de situations individuelles	1 à 2 fois par trimestre	
Protection de l'enfance			
ASE	Réunions partenariales, co accompagnement, orientations de jeunes	1 à 2 fois par trimestre	2
SSD	Réunions partenariales, co accompagnement, orientations de jeunes	1 à 2 fois par trimestre	
PJJ	Réunions partenariales, co accompagnement, orientations de jeunes	1 à 2 fois par année scolaire	
Insertion sociale et professionnelle			
Mission Locale	Réunions partenariales, co accompagnement, orientations de jeunes	1 à 4 fois par mois	
Espace Emploi	Réunions partenariales, co accompagnement, orientations de jeunes	1 à 4 fois par mois	
E2C	Orientations de jeunes	1 à 2 fois par année scolaire	
EDI	Orientations de jeunes, actions collectives, réunions partenariales	1 à 4 fois par mois	
Justice prévention de la délinquance			
CLSPD	Réunions partenariales, groupe de réflexions	1 à 2 fois par trimestre	
CLJ	Réunions partenariales	1 à 2 fois par année scolaire	
PJJ	Réunions partenariales, accueil de stagiaires PJJ	1 à 2 fois par année scolaire	0
SPIP	Réunions partenariales, co accompagnements, orientations de jeunes	1 à 2 fois par trimestre	3
Logement hébergement			
SIAO	Orientations de jeunes	1 à 2 fois par trimestre	
CDC Habitat	Chantiers éducatifs	1 à 4 fois par mois	
VOH	Chantiers éducatifs	1 à 2 fois par année scolaire	
Aurore	Co accompagnement, demandes d'hébergement	1 à 2 fois par année scolaire	
1001 Vies Habitat	Chantiers éducatifs	1 à 2 fois par année scolaire	

Jeunesse-Parentalité			
PAEJ	Orientations de jeunes	1 à 2 fois par année scolaire	
PRE	Réunions partenariales, actions collectives, co accompagnements, orientations de jeunes, groupe de réflexions	1 à 4 fois par mois	
Centre socio culturel Boris Vian	Réunions partenariales, actions collectives	1 à 4 fois par mois	
Centre socio culturel Camille Claudel	Réunions partenariales, actions collectives	1 à 4 fois par mois	
Centre socio culturel Allende	Réunions partenariales, coordinations territoriales	1 à 4 fois par mois	
Mission Jeunesse	Réunions partenariales, actions collectives, co accompagnements, orientations de jeunes, groupe de réflexion	1 à 4 fois par mois	
Culture sport Loisirs			
DKBEL	Actions collectives, réunions partenariales	1 à 2 fois par année scolaire	
Politique de la ville			
Chef politique de la ville	Réunions partenariales, VVV, régie de quartier DLM.	1 à 2 fois par trimestre	
Santé			
CCAS	Réunions partenariales, groupe de réflexion et de travail		
Equipe mobile	Orientation jeunes		

5.3 Participation aux instances locales et à la vie des quartiers

La transversalité de nos actions et notre expertise de terrain (connaissance des publics, de l'évolution des quartiers et de leurs problématiques) encouragent certains partenaires à solliciter notre présence et notre participation à différents dispositifs locaux de concertation.

La coordination de nos actions avec l'ensemble des acteurs et dispositifs existants nous paraît incontournable pour mener à bien nos missions de manière efficace. Cette coordination permet d'améliorer nos modes d'intervention et de collaboration. L'interconnaissance qui en découle offre davantage de garanties pour co-construire des projets avec les partenaires locaux. Enfin, ces instances favorisent les échanges, permettent de croiser les regards et de mutualiser les compétences de chacun afin d'affiner notre analyse des besoins socio-éducatifs locaux.

Voici donc les principales instances locales de réflexion, de consultation et de coordination auxquelles l'équipe éducative a participé au cours de l'année 2020.

Cellules de veille éducative

Cette instance a vu le jour lors du premier confinement. Elle a permis de faire le point sur les situations familiales pour lesquelles les professionnels de l'éducation avaient des inquiétudes ou plus de contact. La cellule de veille éducative réunit localement, les équipes éducatives des établissements scolaires avec les intervenants sociaux, les professionnels de l'insertion, de la santé et les élus pour établir un état des lieux sur la commune, repérer les jeunes en rupture ou en voie de rupture scolaire, préparer les solutions qui leur seront offertes et les mettre en œuvre. Il s'agit bien ici de traiter des situations individuelles de jeunes et de leur famille.

Réunion des partenaires emploi :

Cette réunion a lieu une fois par mois, organisée par l'Espace Emploi de la CARPF. L'objectif de ces rencontres est un partage d'informations, d'actualités qui s'appuie sur un réseau d'acteurs de l'insertion professionnelle.

Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) :

C'est une instance de concertation entre institutions et organismes publics et privés concernés par la prévention et la lutte contre l'insécurité et la délinquance. Elle vise à animer une réflexion collective et à organiser les actions conduites au titre du Contrat Local de Sécurité. Elle regroupe élus, services de la Ville, police nationale, représentants du Ministère de la Justice, Service Social Départemental, bailleurs sociaux, Service de Prévention Spécialisée, etc. Cette instance nous permet de croiser nos observations concernant l'évolution des tendances et les difficultés repérées par chacun et de mutualiser nos expertises pour proposer d'éventuelles actions à mettre en œuvre.

Réunion d'équipe pluridisciplinaire de soutien dans le cadre du Programme de Réussite Educative :

Cette rencontre a lieu trois fois par mois. Elle réunit des professionnels de l'action sociale et de l'Education Nationale. Ces instances permettent d'échanger à propos des situations familiales accompagnées par la PRE afin d'évaluer les actions et les mesures à mettre en œuvre pour contribuer à l'épanouissement des jeunes concernés. Nous participons aux instances pour chacun des collègues.

Coordination territoriale de quartier :

Ces instances de coordinations de quartier sont pilotées par l'agent de développement local et de quartier ainsi que la direction de la maison de quartier ; elles ont pour objectif de favoriser des rencontres régulières (une fois tous les deux mois) entre les acteurs qui agissent sur un même quartier. Nous avons principalement participé à la coordination du quartier DLM pour cette période 2020.

Groupe de Travail Opérationnel du Plan Régional Insertion Jeunesse :

Depuis décembre 2019, la Mission locale organise des groupes de travail réunissant un réseau d'acteurs de l'insertion professionnelle afin de présenter des situations de jeunes repérés dans le cadre du dispositif du PRIJ. En plus des GTO, la coordinatrice du PRIJ sur notre secteur d'intervention vient tous les 2 mois rencontrer l'équipe afin de suivre les actions engagées avec les jeunes repérés, et de vérifier que l'accompagnement proposé fonctionne. Ces réunions de suivi, permettent sans aucun doute, de coordonner les différents professionnels qui peuvent être associés à l'accompagnement du public.

Diverses manifestations :

Nous sommes convaincus de l'importance de participer aux manifestations locales et de contribuer au développement de la vie sociale de la commune. Cette année n'a pas permis le développement d'actions de ce type. Néanmoins, nous avons participé au forum des associations organisé par la ville en septembre. Ce fut l'occasion de créer de nouveaux contacts avec des habitants, d'échanger avec d'autres associations que nous ne côtoyons pas forcément le reste de l'année.

Villiers-le-Bel, le 31 mars 2021

Document rédigé par Maxime Cartier, chef de service.

Avec la participation indispensable de l'équipe éducative

Anahid Sykarcıyan, éducatrice spécialisée

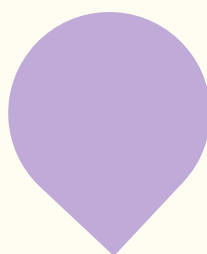
Sarah Hellou, éducatrice spécialisée

Isahora Caillet, éducatrice spécialisée

Coralie Silliau, Animatrice du dispositif des collégiens exclus

Mathieu Lieure, éducateur spécialisé

Julien Jagou, éducateur spécialisé.



SIÈGE SOCIAL
22 AVENUE DU CHAMP BACON
95 400 VILLIERS-LE-BEL
01 34 39 16 00
IMAJ@IMAJ95.FR

SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE DE VILLIERS LE BEL
6 AVENUE DU 8 MAI 1945
5 RUE ALLENDE
95 400 VILLIERS LE BEL
01 34 29 77 84 / 01 39 90 86 36
IMAJ.VILLIERSLEBEL@IMAJ95.FR